Les périlleux chantiers qui attendent le gouvernement

LE MONDE | 03.04.2014 à 11h31• Mis à jour le03.04.2014 à 11h39 |Par Marie-Béatrice Baudet, Jean-Baptiste Chastand, Claire Gatinois et Patrick Roger

Un programme chargé attend Manuel Valls. A peine son gouvernement installé, le nouveau premier ministre va <u>devoir</u> s'<u>atteler</u> à plusieurs chantiers d'importance.

Fiscalité

Manuel Valls, tant qu'il était à l'Intérieur, s'est rarement exprimé en public sur les choix économiques, budgétaires et fiscaux du gouvernement Ayrault. En privé, toutefois, il partageait avec d'autres ministres comme Arnaud Montebourg ou Benoît Hamon, des réserves sur l'objectif de réduction de 50 milliards d'euros de la dépense publique en trois ans, jugeant la contrainte contre-productive si elle devait <u>aboutir</u> à brider la croissance.

Peut-il pour autant se <u>démarquer</u> des orientations mises en oeuvre par son prédécesseur ? L'exercice budgétaire pour 2015 est déjà largement engagé. Bernard Cazeneuve, titulaire du budget, a engagé depuis le début de l'année des consultations avec l'ensemble des ministres du gouvernement sortant, qui devaient, fin avril, <u>recevoir</u> leurs lettres de cadrage. Parallèlement, le comité stratégique de réduction de la dépense publique, présidé par <u>François Hollande</u>, planche sur les réformes structurelles à <u>engager</u>.

Le chef du gouvernement prend ses fonctions au moment où vont <u>être</u> rendues les conclusions des groupes de travail sur la fiscalité et où s'ouvre le cycle budgétaire avec, le 15 avril, la présentation du programme de stabilité 2015-2017. <u>Ses</u> marges de manoeuvre, dans l'immédiat, sont quasi-nulles, d'autant que la Commission européenne a placé la France sous « surveillance renforcée ».

Pacte de responsabilité

Le prochain gouvernement est particulièrement attendu sur le détail des 50 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques. Celle-ci doit notamment <u>permettre</u> de <u>financer</u> les 10 milliards de baisse des charges supplémentaires promis au patronat. De leur côté, les 20 milliards du crédit d'impôt compétitivité <u>emploi</u> (CICE) décidés en 2012, devraient <u>être</u> sanctuarisés. Les modalités des 10 milliards supplémentaires restent à <u>préciser</u>. Le Medef plaide pour qu'une partie permette de <u>baisser</u> le coût du travail des salaires élevés. La plupart des économistes et une partie de la majorité estiment au contraire qu'il faut <u>concentrer</u> les aides sur les plus bas salaires. Jusqu'à présent, l'Elysée a laissé <u>entendre</u> qu'il pourrait <u>répartir</u> les aides sur tous les niveaux de salaire.

Il faudra aussi que le nouveau gouvernement prouve sa capacité à <u>maintenir</u> un dialogue <u>social</u> aussi actif et fructueux que lors de la première partie du quinquennat. La difficile négociation autour des contreparties aux baisses de charges a montré

que les syndicats seront très attentifs au respect des engagements du patronat. En promettant désormais de <u>baisser</u> les charges salariales, M. Hollande devrait certes <u>satisfaire</u> la CFDT, mais il doit encore <u>préciser</u> la nature et l'ampleur de ce nouveau « pacte de solidarité ».

Chômage

C'est la priorité numéro un. Les derniers chiffres, publiés le 26 mars, ont montré que le chômage est reparti fortement à la hausse en février. Le nouvel exécutif devra montrer qu'il est en mesure de juguler cette tendance : depuis vingt-deux mois, le nombre de chômeurs sans aucune activité a bondi de près de 425 000 personnes, pour s'établir à 3,35 millions en métropole. Un record.

Après <u>avoir</u> échoué à <u>inverser</u> la courbe du chômage avant la fin 2013, le gouvernement Valls va <u>devoir</u> <u>inventer</u> de nouveaux outils. Contrats de génération et emplois d'<u>avenir</u> ne suffisent plus et la concrétisation de la baisse des charges risque encore de se faire attendre plusieurs mois.

Il devra surtout <u>proposer</u> une solution aux chômeurs seniors et longue durée, dont le nombre a explosé en 2013. L'accord sur l'assurance chômage du 22 mars devrait <u>être</u> une première étape, en imposant un délai de carence allongé pour les salariés quittant leur entreprise avec un gros chèque. Mais il faudra aussi s'<u>occuper</u> des deux millions de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, et qui s'éloignent de plus en plus du marché du travail.

Europe

Le discrédit de François Hollande en France ne doit pas <u>signer</u> sa disgrâce en <u>Europe</u>. Pour le prochain gouvernement, la tâche est titanesque. D'ici aux élections européennes du 25 mai, il faudra s'<u>attaquer</u> aux arguments des populistes et des eurosceptiques afin d'<u>éviter</u> une nouvelle déroute du PS. Pour l'heure, le parti de M. Hollande est crédité, selon un sondage <u>Ipsos</u> du 30 mars de 19 % des voix, derrière l'<u>UMP</u> (24 %) et le FN (22 %). Un score inconfortable pour <u>faire valoir</u> à un Français un poste de commissaire européen conséquent. Les espoirs de Pierre Moscovici dont le nom a circulé, pourraient alors s'<u>évanouir</u>.

Le gouvernement devra aussi <u>faire</u> <u>réapparaître</u> la France sur la scène européenne. Jusqu'à présent, le champ a été accaparé par la chancelière allemande Angela Merkel, présidente de facto de l'UE. Face à elle, charge au nouveau gouvernement de <u>remettre</u> en tête de l'agenda européen le pacte de croissance et les préoccupations liées à l'emploi plutôt qu'à la réduction des déficits.

Encore faudra-t-il que <u>Paris</u> soit en position de force face aux orthodoxes. Pour cela, il faudra au préalable <u>avoir</u> su <u>rassurer</u> Bruxelles grâce au plan présenté d'ici à la fin du mois d'avril, témoignant de l'engagement du pays à mener des réformes afin d'<u>assainir</u> les <u>finances</u> et <u>restaurer</u> la compétitivité. M. Hollande, qui a déjà déçu les espoirs de l'Europe du Sud qu'il avait lui-même suscités au début de son mandat, n'a plus le droit à l'erreur.

Environnement

Mener à bien la transition énergétique qui doit faire de la France un pays sobre en carbone et moteur de la lutte contre le réchauffement, est l'un des trois objectifs que le président de la République a assignés à Manuel Valls. Une loi doit être adoptée en la matière cette année.

Aujourd'hui, les arbitrages les plus sensibles ne sont pas encore rendus. Premier point-clé : la limitation du <u>nucléaire</u> annoncée par le chef de l'Etat. La part de l'atome dans la production d'électricité doit passer de 75 % à 50 % d'ici à 2025.

Outre la fermeture de Fessenheim (Haut-Rhin), la plus vieille centrale de France, promise avant fin 2016, comment <u>traduire</u> cet engagement ? Europe Ecologie-Les Verts réclame la fermeture au <u>total</u> de 24 réacteurs, tandis que les industriels de l'énergie tiennent à la primauté de l'atome dans le mix énergétique français, garant, selon eux, d'une électricité bon marché. S'ils imaginent <u>arrêter</u> des centrales – celles dans le collimateur de l'Autorité de sûreté nucléaire –, c'est avec l'intention d'en ouvrir de nouvelles.

Deuxième motif de discorde : la réduction de la <u>consommation</u> d'énergie. Les scientifiques estiment qu'il faut <u>diviser</u> par deux notre demande d'ici à 2050, afin de <u>tenir</u> les engagements de Paris en matière de réduction des gaz à effet de serre. Une hypothèse réfutée par le patronat, inquiet des conséquences négatives sur l'activité des champions français de l'énergie.

Quid aussi du développement des énergies renouvelables ? Les écologistes demandent des objectifs ambitieux (entre 30 % et 40 % en 2030) jugés irréalistes par le Medef. Industriels contre ONG, <u>EELV</u> en embuscade : la bataille risque d'<u>être</u> rude pour la future équipe Valls.